

RÉFORME DES RETRAITES : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le soit disant retraité de « l'âge pivot » jusqu'à une « conférence de financement » qui aurait lieu en avril, dans laquelle patronat et syndicats devraient faire des propositions pour économiser 12 milliards d'€ par an, n'est qu'un leurre pour stopper ce mouvement de contestations et de propositions, pour plusieurs raisons :

- La conférence de financement doit se tenir en avril, soit à la fin des débats parlementaires et après les élections municipales. L'objectif : pouvoir prendre les décisions impopulaires discrètement, loin de la pression de la rue et des conséquences que cela pourrait représenter d'un point de vue électoral.
- Le gouvernement a déjà dit qu'il refusera toute augmentation du soi-disant « coût du travail » (donc des cotisations sociales). Restera donc aux acteurs sociaux le choix entre la mise en place d'un âge pivot, l'allongement des durées de cotisation ou le report de l'âge légal... Belle « négociation » en perspective qui se résume à choisir entre la peste et le choléra !...
- Enfin, le gouvernement précise que sans accord il "prendra ses responsabilités" et mettra en place l'âge pivot. Le patronat n'a donc aucun intérêt à trouver un compromis ...

Bref, rien ne change en réalité, **nous sommes toutes et tous concernés par ce qui se trame**. Il est reconnu que **notre système de retraites actuel**, solidaire, par annuités et par répartition, **est l'un des plus, si ce n'est le plus efficace au monde**. Pour preuve, le taux de pauvreté des seniors est très faible, bien plus bas que celui des pays ayant un système de retraites par points. C'est pour cela que **la CGT se mobilise pour non seulement le maintenir mais aussi l'améliorer**. Et pour cela nous avons des propositions concrètes, chiffrées et réalistes.

QUE PROPOSE LA CGT POUR NOS RETRAITES ?

Le gouvernement impose, de manière totalement dogmatique (au service du patronat), que les propositions pour financer notre système de retraites n'augmentent pas le soit disant « coût du travail ». Il oublie que seul le travail crée de la richesse et il oublie aussi de parler du coût du capital ... Mais alors, comment financer les revendications CGT, notamment une retraite pour tous à 60 ans avec 75% de son dernier salaire d'activité tout en validant les années d'études ? Pour y arriver nous avons de nombreuses propositions chiffrées :

Arrêter de gâcher l'argent :

Les aides aux entreprises, sous forme notamment de crédit d'impôt ou d'exonérations de cotisations sociales, représentent environ 210 Milliards d'€/an. Il n'y a ni contrôle de l'Etat, ni contreparties demandées pour celles-ci. Les études réalisées montrent que la grande majorité de ces aides sont inefficaces car elles ne profitent pas aux entreprises qui en auraient besoin (mais en majorité aux grands groupes et aux banques), ne créent pas d'emplois, ne vont pas vers l'investissement ni vers des augmentations de salaires mais plutôt vers des augmentations de dividendes et autres revenus financiers.



Ainsi la suppression des exonérations de cotisations aveugles rapporterait 83,6 Milliards d'€/an (base 2019).

S'attaquer au coût du capital :

La mise en place d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises (environ 300 Milliards d'€ par an selon la cour des comptes), équivalente à la part patronale des cotisations pour les retraites, **rapporterait 30 Milliards d'€ par an**.

Coordination CGT THALES

La Défense – Immeuble Monge – 22 place des Vosges – 92400 COURBEVOIE

L'égalité tout simplement :

La mise en œuvre de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes rapporterait 6 Milliards d'€/an pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse et 5 milliards pour l'AGIRC-ARRCO.

Une légère augmentation des cotisations :

Entre 1959 et aujourd'hui, la part de la richesse nationale consacrée au financement des retraites a été multipliée par 2,5 (passant de 5,4 % à 13, 8%). L'effort à produire sur les 25 prochaines années est sans commune mesure : pour financer nos propositions, il faudrait consacrer 16% de PIB aux retraites.

Concrètement, il faudrait prélever, chaque année pendant 25 ans, 10,50 € de cotisations en plus pour un salaire mensuel brut de 2 500 € dont 6,30 financés sur la « part patronale » de la cotisation, soit une augmentation de cotisation par salarié de 4,20 €/mois.

Pour aller plus loin sur l'analyse et nos propositions : <https://reforme-retraite.info/>

LE RÉGIME SPECIAL DE RETRAITE THALES EN DANGER ?

La CGT Thales vous le répète souvent : nous ne sommes pas isolés, coupés du monde, ni même protégés par un dôme invisible qui empêcherait aux salariés Thales la régression sociale que porte le projet gouvernemental.

Ainsi, nos différents accords intègrent plusieurs mesures spécifiques concernant la retraite et celles-ci constituent un véritable régime spécial Thales :

- Une compensation de la pénibilité avec des critères définis par société en fonction de nos métiers, allant jusqu'à 21 mois de préretraite sans perte de salaire.
- Une indemnité de départ à la retraite fortement majorée par rapport à notre convention collective.
- Un CET de fin de carrière abondé à 40% par l'employeur, pour anticiper le départ à la retraite.
- Les MAD (Mise à Disponibilité), sorte de pré-retraite Thales conditionnée à des situations de baisses de charge ou de mutations industrielles et technologiques, allant jusqu'à 42 mois de "préretraite".
- Une compensation du malus sur les retraites complémentaires, liée à « l'âge d'équilibre » sur le régime AGIRC-ARRCO, via le CET de fin de carrière ou les MAD.
- L'acquisition de points AGIRC-ARRCO sur la tranche T1 du salaire (PMSS) supérieure de 23% (7,4% au lieu de 6%).

Qu'advient-il de toutes ces particularités si le projet de réforme du gouvernement devenait réalité ? Nous pouvons craindre que **l'avenir de notre « régime spécial de retraite » Thales soit lui aussi en danger.**

ET SI VOUS NOUS REJOIGNEZ POUR LE PROGRÈS SOCIAL ?

L'amélioration de notre système actuel de retraite est largement possible. La CGT, mais aussi d'autres organisations syndicales représentant au total 57% des salariés du pays, portent de nombreuses propositions pour cela. Par contre, une chose est certaine : il n'y a pas de fatalisme mais la mobilisation d'un maximum d'entre vous est nécessaire. Ne restez pas spectateur, intervenez, venez peser, osez être citoyen dans nos entreprises et emparez-vous de ce qui vous est proposé.

Les propositions de la CGT ne sont pas le fruit de quelques individus mais bel et bien le résultat d'un travail collectif issu de la remontée de tous les militants, de tous les syndiqués CGT. Alors, si vous pensez que nos propositions sont réalistes et vont dans le bon sens, pourquoi ne pas nous rejoindre ? Pourquoi ne

pas vous syndiquer pour, vous aussi, participer à notre analyse, à la construction des propositions que nous soumettons à tous les salariés ?

Alors osez franchir le pas, contactez-nous par le moyen de votre choix, que ce soit un mail, via notre site internet ou en interpellant directement un de vos représentants CGT dans votre établissement. Osez franchir le cap de la syndicalisation, vous verrez que c'est un acte épanouissant et... fort utile !

